



DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025

INSCRIPTION EN 3 ÉTAPES



NOS ACTIVITÉS GYMNIQUES

DATES : PERMANENCES & DÉBUT DES COURS,



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CONTACTS & INFOS PRATIQUES

PROJET ASSOCIATIF 2024-2025 DE L'AGC

Et en téléchargement sur le lien de pré-inscription, en bas de page :

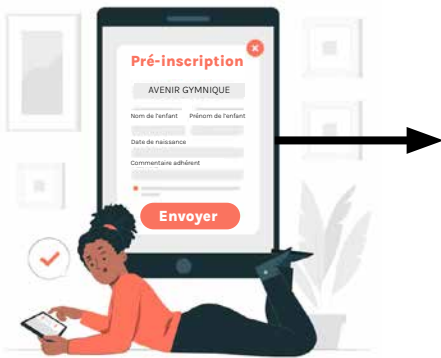
LE PLANNING ET LES TARIFS DE L'AGC

LA LETTRE DE LA FFG SUR LES HAUSSES DE TARIFS

LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ FFG

LES VALEURS DE LA FFG

ETAPE 1 : FAIRE UNE PRÉINSCRIPTION EN LIGNE.



<https://www.gestgym.com/app/inscription/add/85-a-g-c-la-chataigneraie-zb5bNLB41P2.html>



- Scannez le QRCode ou bien cliquez sur le lien ci-dessus.

Renseignez en ligne les données concernant l'enfant (nom, prénom, date de naissance, adresse...), puis celles des parents (e-mail, téléphone...).

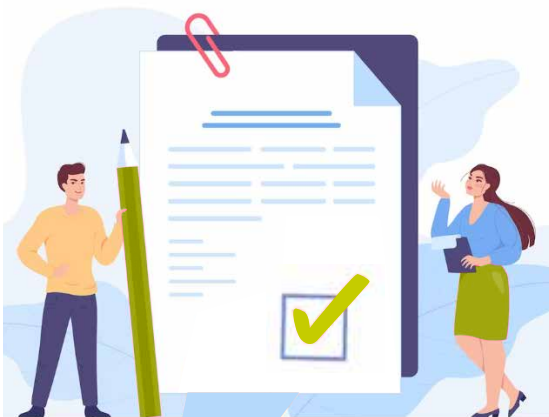
- **N'oubliez pas d'indiquer le groupe souhaité**, pour que l'inscription puisse être prise en compte. Cela est possible dans le champs COMMENTAIRE ADHERENT. En cas d'oubli, vous pouvez renvoyer un mail pour le préciser sur avenir.gymnique@orange.fr

Vous pouvez également y indiquer votre code de «Pass'Sport» si vous êtes éligible. Nous pourrions ainsi déduire 50 euros de votre cotisation.

Et il faudra scanner ou photographier le questionnaire de santé pour pouvoir faire la pré-inscription.

- **Les places sont limitées**, nous pourrions malheureusement être amené à refuser des inscriptions si le cours est complet.

ETAPE 2 : FINALISER L'INSCRIPTION (SANTÉ/PAIEMENT).



- Transmettez nous :

-le **certificat médical de moins d'un an (pour les majeurs / et pour les mineurs ayant répondu «oui» à au moins une des questions du questionnaire de santé FFG)**. Ces documents peuvent-être envoyés numériquement sur l'adresse du club ou déposés lors d'une permanence à la salle de gym ou mis dans la boîte aux lettres. Pensez à conserver votre certificat médical, il sera valable pour 3 saisons consécutives.

- **Le paiement** sera aussi mis en place à ce moment là. Il peut-être immédiat (**en ligne, avec possibilité de payer en 3 fois. Le paiement en ligne permet aussi d'éviter de venir à la salle. Vous recevrez un mail avec un lien vers HelloAsso**) ou par dépôt (en espèce / chèque / coupon-sport / chèque vacances) lors des permanences. N'oubliez pas votre code de Pass'Sport, si vous êtes éligible.

ETAPE 3 : RÉALISER 2 COURS D'ESSAI GRATUITS.



- Votre enfant peut alors réaliser ses **2 cours d'essai en septembre**.

• **S'il ne souhaite pas poursuivre**, envoyez nous un email (et pas seulement prévenir les monos) et l'inscription sera annulée. Le paiement déposé et non encaissé sera rendu ou détruit suivant votre choix. (En cas de paiement en ligne Hello Asso, un simple clic permet au club d'inverser le paiement).

• **S'il souhaite continuer** ou sans nouvelle de votre part, l'inscription est validée définitivement et le paiement pourra être encaissé.

NOS ACTIVITÉS GYMNIQUES




PETITE ENFANCE : BABY GYM et PRE-POUSSIN(E)


Développement de la motricité, de l'équilibre, de la coordination via des circuits et des jeux avec du matériel de gymnastique adapté aux plus jeunes. Pour les 2018, (EPré-poussins) ils pourront aborder un peu plus les agrès.

COURS LOISIR & MIXTES

Enfants nés en 2021-2020 BABY GYM

Repère des cours sur le planning : 

Enfants nés en 2019 PRÉ-POUSSIN(E)

Repère des cours sur le planning : 



GAF : GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE

Évoluer sur les 4 agrès de la GAF : le saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol.



GAM : GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

Évoluer sur les 6 agrès de la GAM : le sol, les arçons, les anneaux, le saut, les barres parallèles et la barre fixe.

Enfants nés en 2018-2017-2016 POUSSIN(E)

COURS LOISIR MIXTE

Repère des cours LOISIR sur le planning : 

COURS COMPÉTITION FILLE (GAF)

Repère des cours GAF Comp. sur le planning : 


COURS COMPÉTITION GARÇON (GAM)

Repère des cours GAM Comp. sur le planning : 

Autres années d'âge : (Filles nées en 2016 et avant)

Repères des autres cours LOISIR GAF sur le planning :

GAF CAT. JEUNE 2016-2015-2014-2013 : 

GAF TOUTE CAT. 2015 et avant : 

Repères des autres cours COMPÉTITION GAF sur le planning :

GAF TC 2015 et avant :

Groupe avec priorité aux 2015-2014

Groupe avec priorité aux 2013-2012-2011-2010

Groupe avec priorité aux 2009 et avant

Autres années d'âge : (Garçons nés en 2015 et avant)

Repère des autres cours GAM sur le planning :


GAM TOUTE CAT. 2015 et avant : 

(Cours Loisir. Mais suivant le niveau des gyms, leur motivation, et les capacités du club à présenter un juge GAM, il sera peut-être possible d'engager une équipe en compétition.)

Le PLANNING et les TARIFS sont en pièce jointe de la page de pré-inscription.

Jeunes adultes, né(e)s en 2006 et avant 2H d'entraînement en autonomie

GROUPE LOISIR MIXTE

Repère des cours sur le planning : 

L'appréciation du niveau pour chaque gymnaste souhaitant intégrer un groupe Compétition est sous la seule responsabilité de l'entraîneur.

DATES DES PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS

- samedi 31 août 2024, de 9h30 à 12h.
- vendredi 6 septembre 2024, de 17h45 à 19h30

Si vous souhaitez **payer en ligne**, vous n'aurez pas besoin de vous déplacer à la salle de gym. Vous recevrez le lien de paiement par e-mail suite à la validation de votre inscription (pensez à bien indiquer le groupe souhaité pour votre enfant, et votre code de Pass'Sports si vous êtes bénéficiaires de cette aide de l'État pour la saison 2024-2025). Il vous suffira ensuite de nous envoyer le questionnaire de santé ou certificat médical, sur l'adresse avenir.gymnique@orange.fr

DATES DE DÉBUT DES COURS

Votre enfant sera autorisé à participer aux entraînements **uniquement après inscription.**

Groupes	Date de reprise des cours à partir du :
Les 2 cours de BABY GYM du mercredi matin, avec Stéphanie	à partir du mercredi 11 septembre
Tous les autres groupes	à partir du lundi 2 septembre

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

• 1-STATUTS

Le club de gymnastique de la Châtaigneraie est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Des statuts ont été rédigés par les membres du bureau afin de réglementer l'activité gymnique - son organisation - ses conditions d'existence - ses moyens d'actions et autres.

Les cadres, tant administratifs que techniques, sont tous licenciés - bénévoles ou salariés. Un bureau a été constitué afin d'assurer les diverses tâches et prendre des décisions, il est composé de Co- Présidents - d'un Trésorier - d'un Secrétaire et d'autres membres bénévoles.

2-COTISATIONS ET ASSURANCES

Chaque adhérent règle en début de saison une cotisation destinée au seul fonctionnement du club. Son montant est validé en assemblée générale, intègre le prix de la licence F.F.G. et de l'assurance fédérale.

Les paiements peuvent être effectués en 1, 2 ou 3 chèques à l'inscription, les prélèvements se faisant sur l'année (septembre, octobre, novembre). En aucun cas le club ne remboursera si le gymnaste cesse l'activité (sauf cas de force majeure validé en commission).

Le club souscrit une assurance pour tous les licenciés FFG. Les parents qui souhaitent peuvent souscrire une assurance complémentaire.

3-ENTRAÎNEMENTS

3.1 : Participation : La participation aux entraînements, rencontres, stages, ou manifestations est soumise à la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gymnastique en cours de validité et/ou de l'attestation du questionnaire de santé. Ces documents devront être IMPÉRATIVEMENT fournis avant ou au 1er entraînement. Aucune activité au sein du club ne peut commencer avant la remise de ce document et du dossier d'inscription COMPLET.

En cas de réserves émises par le corps médical, le club pourra refuser une inscription dans l'intérêt de l'enfant.

La participation aux entraînements, aux jours et heures prévus, est obligatoire.

En cas d'absence, les entraîneurs responsables doivent être prévenus le plus tôt possible.

Age minimum requis pour inscription : 3 ans révolus pour la pratique de la gymnastique.

Exceptionnellement, un entraîneur peut être amené à proposer un cours en dehors des jours et heures habituels d'entraînement en vue d'une compétition ou de récupérer une absence. Si un imprévu oblige à annuler une séance au dernier moment, un affichage sera apposé sur la porte, envoyé par mail et/ou notifié sur le site de l'AGC.

3.2 : La tenue : Le ou la gymnaste se présentera avec une tenue de sport adéquate à la pratique de la gymnastique : tenue près du corps conseillée (exemple : justaucorps, sokol, short, ...), cheveux longs attachés, bijoux interdits (clous d'oreilles tolérés). La tenue du club est OBLIGATOIRE pour pouvoir participer aux compétitions par équipes.

3.3 : Sécurité et responsabilité : Par précaution, il est bon de s'assurer que l'entraînement a bien lieu avant de laisser les enfants. Avant et après l'heure officielle de l'entraînement, les entraîneurs ne sont pas responsables des enfants. Il est impératif de les récupérer à l'intérieur de la salle dès la fin de l'entraînement.

Les pratiquants, lorsqu'ils arrivent pour leur séance d'entraînement, doivent attendre à l'entrée ou dans les tribunes, que l'entraîneur les autorise à rejoindre le praticable. Le trampoline n'est pas une zone de jeu pour attendre le début du cours, son accès est interdit en dehors du cours. Utiliser les agrès sans échauffement préalable est susceptible de provoquer des blessures qui pourraient perturber l'année du gymnaste. L'AGC décline toute responsabilité en dehors des heures d'encadrements.

En cas d'arrivée en avance ou de départ en retard (cela doit rester exceptionnel et ne pas dépasser 10 minutes), ils doivent rester assis dans les tribunes prévues à cet effet et ne sont en aucun cas autorisés à aller sur les agrès. Si trop d'infractions sont signalées, une amende forfaitaire de 35€, dans le cadre de la responsabilité civile, pourra être réclamée. Si l'infraction devait se reproduire trop souvent, l'enfant pourrait être exclu temporairement de la salle de gym, puis définitivement. Exceptionnellement, une demande écrite pourra être déposée auprès des entraîneurs pour une arrivée en avance ou un départ retardé.

Par souci de sécurité et de responsabilité, il est INTERDIT à tout gymnaste de s'entraîner en dehors des jours et heures habituels sans l'autorisation et la surveillance de son entraîneur.

Les enfants, placés sous la responsabilité de cadres bénévoles ou salariés, leur doivent respect et obéissance. Il est interdit de dégrader le matériel et les locaux. Le respect entre les gymnastes est également de mise. Tout comportement déplacé ou dangereux expose à : avertissement, puis exclusion temporaire, puis exclusion définitive.

La surveillance des effets personnels est à la charge du pratiquant. Le club décline toute responsabilité lors d'éventuels vols dans les vestiaires et il est déconseillé d'y laisser des objets de valeur.

3.4 : Accès au «garage» non autorisé pour les gyms (zone de stockage utilisée pour l'Association du Théâtre, et pour l'AGC).

3.5 : Il est recommandé aux parents et aux frères et sœurs de ne pas rester dans la salle pour ne pas perturber le bon déroulement des cours. Merci.

4-LES COMPÉTITIONS

Les entraîneurs sont seuls responsables de la constitution et du fonctionnement des équipes de compétition. Leurs décisions sont sans appel et ils n'ont éventuellement à en justifier que devant le bureau du club.

4.1 : Engagements et devoirs des parents et des gyms : Les parents s'engagent à accompagner leur enfant, et peuvent aussi être amenés à emmener entraîneurs et juges, sur le lieu de la compétition à laquelle ils participent, selon le planning et le calendrier des compétitions définis en début de saison et affiché. Cette participation est à leur charge. Un appel au co-voiturage peut être proposé pour des gymnastes sans moyen de transport.

4.2 : La participation aux compétitions : pour lesquelles le gymnaste est inscrit est OBLIGATOIRE.

En cas d'absence, le club doit être prévenu au plus tard 15 jours avant la compétition. A savoir qu'en cas de non-présentation des gymnastes (ou des juges), le club est pénalisé d'une amende allant de 15€ à 300€, sauf cas de force majeure ou de présentation de certificat médical. Dans le cas contraire, cette amende sera facturée aux parents.

CONTACT et infos pratiques


Adresse du club : **32 bis avenue Georges Clemenceau 85120 La Châtaigneraie**


Contact club (bureau) : **avenir.gymnique@orange.fr**

Site internet : **<https://agc85.sportsregions.fr/>**

Réseaux sociaux :

 @AvenirGymniqueChataigneraie

 @avenirgymniquechataigneraie

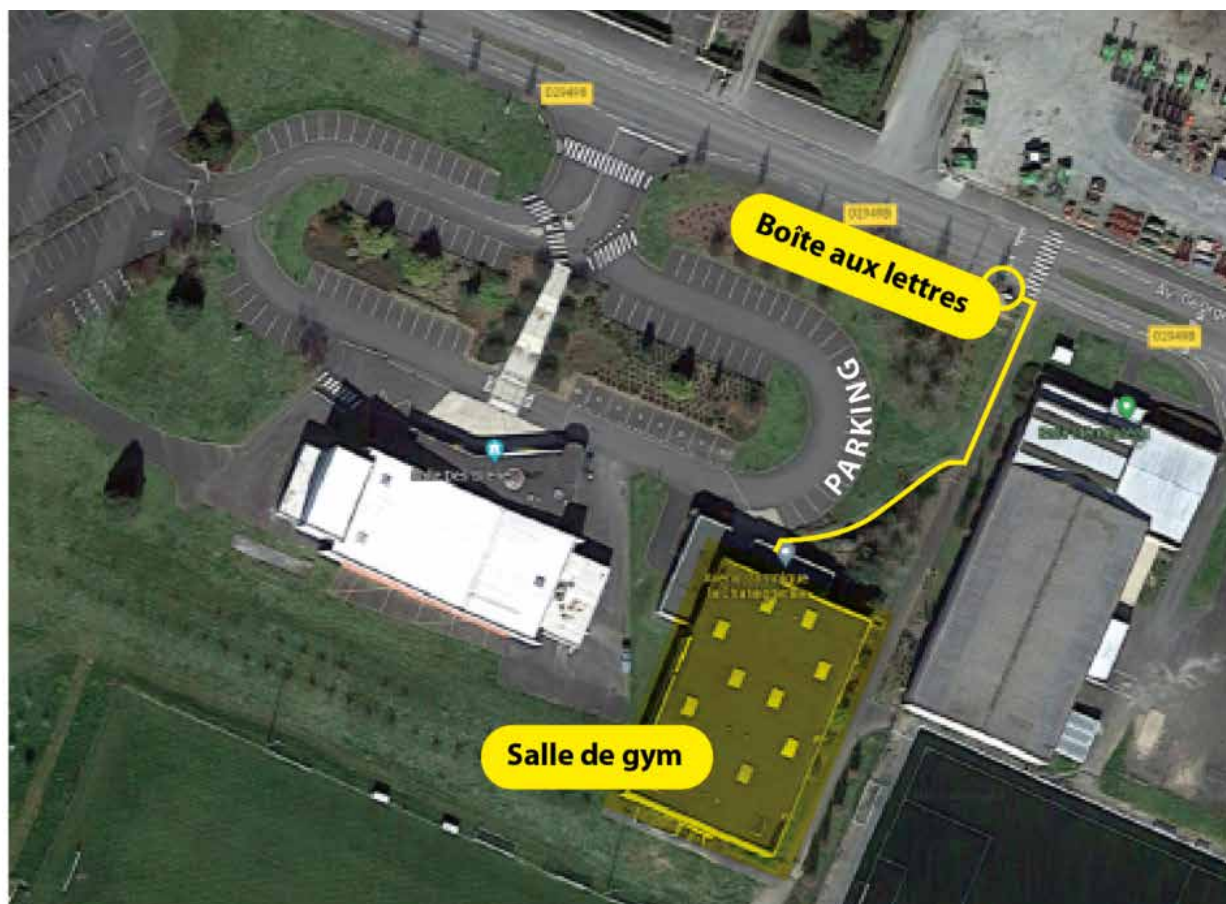
 Avenir Gymnique la Chataigneraie AGC

Téléphone : 02 51 00 30 11

Pour des raisons d'organisation, ce numéro vous permet seulement de nous laisser un message vocal.

Vous pouvez également nous contacter par emails, formulaire de contact sur le site ou via nos réseaux sociaux.

Pour nous déposer des documents, **la boîte aux lettres du club se trouve le long de la route (cf plan ci-dessous)**. Merci d'utiliser cette boîte aux lettres plutôt que de solliciter les monitrices/moniteurs, qui sont déjà forts occupés avec les enfants. Si c'est urgent, vous pouvez nous prévenir par mail de tout dépôt dans cette boîte. Merci :



• **Rappel de la Communauté de Communes** : Il est interdit d'utiliser l'interrupteur qui se trouve à l'entrée de la salle de gymnastique (de l'autre côté des casiers, à côté de la prise de courant). Nous remercions par avance les enfants de ne pas jouer avec.

PROJET ASSOCIATIF 2024-2025

• L'AGC est un club de gymnastique qui a pour vocation de permettre aux enfants et aux adultes du secteur de La Châtaigneraie (et des alentours) de pratiquer des activités sportives, spécifiquement liées à la Gymnastique.

Nous souhaitons pouvoir répondre à la demande, et accompagner les gymnastes dans leurs objectifs sportifs propres, autant en loisir qu'en compétition :

-en mettant en place de créneaux variés (GAF, GAM, Baby, Adultes...)
-en ayant une équipe encadrante (entraîneurs et aide-monos) suffisamment fournie et bien formée, pour un contenu de qualité.

• L'AGC souhaite fédérer les gymnastes, les parents, les bénévoles, les sponsors,... autour des actions et des acteurs du club.

Nous cherchons à développer l'équipe des bénévoles pour réaliser des manifestations permettant de dynamiser le club, de ressouder les liens entre adhérents et de financer notre projet associatif. Rejoignez-nous ! :)

Les valeurs portées sont en adéquation avec celles de la FFG, comme la bienveillance, le respect des autres, la camaraderie, etc.

Pour la saison 2024-2025, nous sommes amenés à modifier les plannings une nouvelle fois, car

-**Romain** a fini et validé sa formation BPJEPS Gymnastique. Félicitations !

-**Christelle** (éducatrice sportive) rejoint les rangs de nos entraîneurs. Bienvenue !

-**Vincent**, l'animateur fédéral ayant assuré le cours des GAM Poussins le temps de la formation BPJEPS, laisse maintenant sa place à Romain. Merci pour le coup de main !

-**Lucie**, animatrice fédérale, poursuit cette année encore avec son groupe de GAF Poussines compétition. Merci Lucie !

-**Margot**, animatrice fédérale Petite enfance, reprend un cours de baby gym cette saison encore. Merci Margot !

-**Camille**, CQP Activité Gymnastique Acrobatique, fidèle au poste, accueillera des groupes GAF Loisir le mercredi. Merci Camille !

-**Stéphanie**, CQP Petite Enfance, maintient ses 2 cours de baby gym le mercredi matin. Merci !

Notre projet club passe aussi par la **formation de juge GAF et GAM**, sans qui il n'est pas possible d'engager de gymnastes en compétition. N'hésitez pas à tenter l'aventure :

-de préférence de façon officielle, en suivant la formation du Comité Départemental (3 jours de formation réparties sur 3 week ends + 1 journée pour l'examen), pour pouvoir juger sur les compétitions départementales, régionales, etc. Plus il y aura de juges, moins ils seront sollicités, car nous pourrons les répartir sur les 5 ou 6 compétitions annuelles. Un accompagnement est mis en place au sein du club pour aider à l'obtention du niveau 1 cette saison.

-ou bien de manière non officielle, juste pour pouvoir juger sur la compétition interne du club. (une mini formation en interne sera réalisée).

Nous vous remercions tous, gymnastes, bénévoles, sponsors, entraîneurs, juges, aide-monos... pour la saison qui vient de se finir et nous vous souhaitons une bonne saison 2024-2025 !